

## Bibliographie de la Famille d'Autel.

### MANUSCRITS.

Section Historique de l'Institut Grand-ducal, Généalogie d'AUTEL, fol. 46.

BLANCHARD — pp. 127, 128.

PIERRET — tome III p. 29 à 32.

### PUBLICATIONS DE LA SECTION HISTORIQUE.

Tome I — p. 31 n° 135/p. 104 n° 385/p. 184 n° 896.

III 173 — VII.

IV p. 33 n° 1 et n° 8.

XXXII pp. 281/282.

XXXIII Cartulaire de Reinach — Répertoire pp. VI à IX et CXX.

XXXVI Cartulaire de Clervaux — Répertoire p. IV.

XXXVIII et XXXIX Cartulaire de Marienthal — Répertoire p. IV.

LII Chronique de BLANCHARD — diverses pages entre autres 53 à 66.

LV Archives de Betzdorf et Schuttbourg (sans répertoire).

LIX pp. 235/236.

### GÉNÉALOGIE ET HÉRALDIQUE.

Nobiliaire des Pays-Bas par HERCKENRODE pp. 74/75.

Sceaux Armoriés par de RAADT, tome I p. 187.

Stammtafeln Westdeutscher Adelsgeschlechter von Walter MOELLER, Bd. III S. 253/254 (Mit Tafel).

### DIVÉRS.

Histoire Numismatique du duché de Luxembourg par BERNAYS et VANNÉRUS, p. 285 à 290.

Publ. du Centenaire du Canton de Mersch 1939. Dr. W. THINNES JR., p. 45 à 47.

Ons Hemecht. Tagebuch des Pfarrers Anton FEILER 1677—1717.

## Notes.

1) La famille d'AUTEL, en allemand ELIER, est à mon avis la plus jeune de toutes les grandes familles de la noblesse luxembourgeoise antérieures à la fin du moyen-âge, car tandis que pour toutes les autres: ANSEMBOURG, BEAUFORT, BERBOURG, BERTRANGE, BERVART, BISSEN, BOURSCHIED, BRANDENBOURG etc. nous pouvons remonter jusqu'au douzième et au treizième siècle, pour quelques-unes même jusqu'au onzième, les d'AUTEL apparaissent dans notre histoire seulement au commencement du quatorzième siècle. Nous trouvons, il est vrai, un Simon d'AUTEL déjà en 1214 parmi les innombrables nobles luxembourgeois qui auraient assisté au mariage d'Ermesinde et de Walram de LIMBOURG, mais cette longue liste n'est que le produit d'un faussaire éhonté. D'autres d'AUTEL sont encore cités par le baron de VORST-GUDENAU dans sa généalogie de la famille d'AUTEL, parue en 1879 dans l'Annuaire de la Noblesse de Belgique (page 6 du tiré à part) seulement l'existence de plusieurs d'eux, du moins aux dates indiquées par cet auteur, me semble fort problématique, et en tout cas aucun d'eux n'est qualifié de seigneur d'AUTEL.

La seigneurie n'a été formée qu'en 1338 par un acte de Jean l'Aveugle, par lequel il franchit en faveur de son « amé varlet et mareschal Henri d'AUTEL » tout ce que celui-ci a acheté, le 11 janvier 1333, de Thilman ou Thierry, fils de feu Henri d'AUTEL, consistant en une maison et une cour à Autel avec tout le pourpris, cent vingt jours de terre arable et vingt charretées de foin. (Copie aux arch. du Gouvernement à Luxembourg. — Régestes Wurth-Paquet, n. 1223.)

La seigneurie ainsi formée (et nous verrons qu'elle le fut contrairement à l'engagement formel pris 1257 par HENRI V, comte de Luxembourg) ne pouvait être que peu importante, car les seigneurs n'en possédèrent pas le droit de haute-justice; celui-ci ne fut donné à Huart II d'AUTEL, par Wenceslas, duc de Brabant et de Luxembourg que le 20 août 1380, en reconnaissance des services que lui a rendus Huart et de ceux que le père de celui-ci, Huart, a rendus à Jean, roi de Bohême, son père, et à CHARLES IV, empereur, son frère.

Copie aux Archives de la S. Hist. Inst. G.-D. farde Autel; Wurth-Paquet, n° 896.)